



**KPMG Entreprises
Bourgogne Sud**
3 avenue de Chalon 71380 Saint-Marcel
Adresse postale :
B.P. 51 - 71103 Chalon-sur-Saône Cedex
France

Téléphone : +33 (0)3 85 42 80 80
Télécopie : +33 (0)3 85 42 80 60
Site internet : www.kpmg.fr

Sauvegarde 71

Rapport général du commissaire aux comptes

Exercice clos le 31 décembre 2006
Sauvegarde 71
18, Quai Gambetta - 71100 Chalon sur Saône
Ce rapport contient 15 pages
Référence : SM/SAM



**KPMG Entreprises
Bourgogne Sud**
3 avenue de Chalon 71380 Saint-Marcel
Adresse postale :
B.P. 51 - 71103 Chalon-sur-Saône Cedex
France

Téléphone : +33 (0)3 85 42 80 80
Télécopie : +33 (0)3 85 42 80 60
Site internet : www.kpmg.fr

Sauvegarde 71

Siège social : 18, Quai Gambetta - 71100 Chalon sur Saône

Rapport général du commissaire aux comptes

Exercice clos le 31 décembre 2006

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2006, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association Sauvegarde 71, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

2 Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

La note "règles et méthodes comptables" de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives aux provisions congés payés et aux provisions pour indemnité de départ à la retraite.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du trésorier et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Saint-Marcel, le 11 juin 2007

KPMG Entreprises
Département de KPMG S.A.



Sylvie Merle
Associée

ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	Montant Brut	Amort. et prov.	Montant Net	Montant Net
Actif Immobilisé				
Immobilisations Incorporelles				
Frais d'établissement	9 242,48	9 242,48	0,00	0,00
Autres Immobilisations incorporelles	30 960,51	17 147,63	13 812,88	14 941,00
Immobilisations Incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Immobilisations Corporelles			0,00	
Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00
Constructions	2 428 235,41	988 111,05	1 440 124,36	1 578 270,00
Installations techniques, matériel et outillage	245 363,99	159 605,42	85 758,57	85 257,00
Autres Immobilisations Corporelles	1 810 726,12	1 220 999,10	589 727,02	572 398,00
Immobilisations Corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Immobilisations Financières			0,00	
Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres titres immobilisés	0,00	0,00	0,00	0,00
Prêts	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres Immobilisations financières	11 860,60	0,00	11 860,60	11 400,00
TOTAL I	4 536 389,11	2 395 105,68	2 141 283,43	2 262 266,00
Comptes de liaison (1)	0,00		0,00	0,00
TOTAL II	0,00	0,00	0,00	0,00
Actif circulant				
Stocks et en-cours				
Matières premières et fournitures	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres approvisionnements	0,00	0,00	0,00	0,00
En-cours de production (biens et services)	0,00	0,00	0,00	0,00
Produits intermédiaires et finis	0,00	0,00	0,00	0,00
Marchandises	0,00	0,00	0,00	0,00
Avances et acomptes versés sur commande	5 554,72		5 554,72	117,00
Créances (2)				
Créances redevables et comptes rattachés (3)	972 967,94	0,00	972 967,94	1 264 744,00
Autres créances	73 881,35	0,00	73 881,35	89 490,00
Valeurs mobilières de placement	1 197 247,57	0,00	1 197 247,57	890 080,00
Disponibilités	266 046,07		266 046,07	41 619,00
Charges constatées d'avance	20 695,11		20 695,11	30 465,00
TOTAL III	2 536 392,76	0,00	2 536 392,76	2 316 515,00
Charges à répartir sur plusieurs exercices	TOTAL IV	11 434,45	11 434,45	12 474,00
Primes de remboursement des obligations	TOTAL V	0,00	0,00	0,00
Ecart de conversion (actif)	TOTAL VI	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	7 084 216,32	2 395 105,68	4 689 110,64	4 591 255,00

(1) Un tableau annexé à ce bilan doit détailler les différents comptes de liaison relatifs à l'investissement, à l'exploitation et à la trésorerie pour ce établissement et les autres établissements et services concernés.

(2) Dont à moins d'un an :

..... Dont à plus d'un an :

(3) Dont créances mentionnées à l'article R.314-96 du CASF.

PASSIF		2006	2005
Fonds propres			
Fonds associatifs sans droit de reprise		858 685,81	872 276,00
Fonds associatifs avec droit de reprise		4 918,01	4 918,00
Dons et legs		0,00	0,00
Subvention d'investissement sur biens renouvelables		0,00	0,00
Réserves			
Excédents affectés à l'investissement		162 297,32	97 297,00
Réserve de compensation		85 000,00	85 000,00
Réserve de Trésorerie		319 891,14	326 802,00
Autres réserves		0,00	0,00
Report à nouveau (1)		-119 802,37	102 546,00
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit) (2)		71 660,45	-164 260,00
Résultat provisoire de l'exercice (excédent ou déficit)		0,00	0,00
Résultat provisoire de l'exercice N-1 (excédent ou déficit)		0,00	0,00
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables		34 598,77	43 370,00
Provisions réglementées			
Couverture du besoin en fonds de roulement		56 000,00	56 000,00
Amort. dérogatoires & prov. pour renouvellement immobilisations		0,00	0,00
Réserves des plus-values nettes d'actif		301 932,87	284 064,00
Droit des propriétaires		0,00	0,00
TOTAL I		1 775 182,00	1 708 013,00
Comptes de liaison			
TOTAL II		0,00	0,00
Provisions pour Risques		336 344,67	469 190,00
Provisions pour Charges		265 125,86	0,00
Fonds Dédiés		0,00	0,00
TOTAL III		601 470,53	469 190,00
Dettes (3)			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (4)		1 006 827,98	1 151 974,00
Emprunts et dettes financières divers (5)		20 614,94	23 553,00
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		0,00	0,00
Redevables créditeurs		0,00	0,00
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		179 090,55	125 791,00
Dettes sociales et fiscales		958 156,91	954 541,00
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		54 398,41	86 757,00
Autres dettes (6)		36 055,20	24 229,00
Produits constatés d'avance		57 314,12	47 207,00
TOTAL IV		2 312 458,11	2 414 052,00
Ecart de conversion (passif)	TOTAL V	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)		4 689 110,64	4 591 255,00
(1) Dont comptes 15 : résultats sous contrôle de tiers financeurs.			
(2) Dont compte 1201 :			
et compte 1291 :			
résultats sous contrôle de tiers financeurs.			
(3) Dont plus d'un an :			
Dont moins d'un an			
(4) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques :			
(5) En particulier : cautions versées par les résidents à leur entrée dans l'établissement.			
(6) Dont fonds des majeurs protégés & tutelles aux prestations sociales			

CHARGES	Exercice 2006	Exercice 2005
Charges d'exploitation		
Achats de marchandise	0,00	0,00
variation de stock	0,00	0,00
Achats de matières premières et fournitures	0,00	0,00
variation de stock	0,00	0,00
Achats d'autres approvisionnements	328,00	0,00
variation de stock	0,00	0,00
Achats non stockés de matières et fournitures	380 623,40	351 892,00
Sous-traitance	0,00	0,00
Services extérieurs et autres	985 249,39	903 736,00
Impôts, taxes et versements assimilés		
- sur rémunérations	512 959,00	468 762,00
- autres	12 651,00	12 098,00
Charges de personnel		
- salaires et traitements	4 605 540,83	4 016 675,00
- charges sociales	1 972 649,28	1 951 010,00
Dotations aux amortissements et provisions		
<i>Dotations aux amortissements :</i>		
- des immobilisations	345 410,60	337 426,00
- des charges d'exploitation à répartir	1 039,50	1 039,00
<i>Dotations aux provisions :</i>		
- sur actif circulant	0,00	0,00
- pour risques et charges d'exploitation	227 737,00	54 511,00
Autres charges	406 680,68	370 280,00
TOTAL I	9 450 868,68	8 467 429,00
Charges financières		
Dotations aux amortissements et provisions	0,00	0,00
Intérêts et charges assimilés	45 959,71	46 907,00
Différences négatives de change	0,00	0,00
Charges nettes sur cessions valeurs mobil. de placement	0,00	0,00
TOTAL II	45 959,71	46 907,00
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Exercice courant	23 587,39	24 748,00
Exercices antérieurs	2 793,41	2 935,00
Sur opérations en capital	27 706,73	6 312,00
Dotations aux amortissements et provisions		
- dotations aux provisions réglementées : réserves	0,00	56 000,00
- dotations aux provisions réglementées : réserves	17 900,00	5 031,00
Engagements à réaliser sur ressources affectées	0,00	0,00
Impôts sur les sociétés	0	0
TOTAL III	71 987,53	95 026,00
TOTAL DES CHARGES	9 568 815,92	8 609 362,00
RESULTAT CREDITEUR = Excédent	71 660,45	0,00
TOTAL GENERAL (I + II + III)	9 640 476,37	8 609 362,00

PRODUITS	Exercice 2006	Exercice 2005
Produits d'exploitation		
Ventes de marchandises	0,00	0,00
Production vendue		
- prestations de services	6 506 865,91	5 487 057,00
- divers	17 819,32	14 712,00
Production stockée ou déstockage de production	0,00	0,00
Production immobilisée	0,00	0,00
Dotations et produits de tarification	0,00	0,00
Subventions d'exploitations et participations	2 269 660,01	2 251 324,00
Reprises sur amortissements et provisions	95 456,31	62 277,00
Transferts de charges	299,13	2 621,00
Autres produits	696 077,50	591 386,00
TOTAL I	9 586 178,18	8 409 377,00
Produits financiers		
De participations et des immobilisations financières	0,00	0,00
Revenus des valeurs mobilière de placement, escomptes	12 318,19	14 536,00
Reprises sur provisions	0,00	0,00
Transferts de charges	0,00	0,00
Différences positives de change	0,00	0,00
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	0,00	0,00
TOTAL II	12 318,19	14 536,00
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	6 344,45	21 191,00
- exercices antérieurs	3 310,81	0,00
Sur opérations en capital	32 293,11	0,00
Reprises sur provisions		
- reprises sur provisions réglementées : réserve de trésorerie	0,00	0,00
- reprises sur provisions réglementées : réserve des plus-values nettes d'actif	31,63	0,00
- reprises sur autres provisions	0,00	0,00
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	0,00	0,00
Transferts de charges	0,00	0,00
TOTAL III	41 980,00	21 191,00
TOTAL DES PRODUITS	9 640 476,37	8 445 104,00
RESULTAT DEBITEUR = Déficit	0,00	164 258,00
TOTAL GENERAL (I + II + III)	9 640 476,37	8 609 362,00

A N N E X E

au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 Décembre 2006, dont le total est de 4 689 111 € et au Compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dont le total est de 9 640 476 € et dégagant un excédent de 71 660 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1^{er} Janvier au 31 Décembre 2006.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Code de Commerce - articles 9 et 11 - Décret n°83-1020 du 29 Novembre 1983 - articles 7,21,24 début, 24-1°, 24-2° et 24-3°.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

- constructions 30 à 50 ans
- installations techniques 5 à 10 ans
- matériel et outillage 5 à 10 ans
- matériel roulant 5 ans
- matériel et mobilier de bureau 3 à 10 ans

Décomposition des immobilisations

La décomposition des immobilisations est conforme au règlement 2002-10 et 2004-06, dans la mesure où les coûts, notamment des bâtiments, sont déjà décomposés et font l'objet d'un amortissement sur la durée d'utilisation des composants.

Créances et Dettes

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Toutes les créances sont à moins d'un an, sauf les emprunts à plus d'un an pour la somme de 829 219 €.

Congés payés

Une provision pour congés payés de 516 849 € est comptabilisée. L'actualisation de cette provision hors SDIT et ERSP est réalisée par prélèvement sur les fonds propres, soit sur l'exercice 2006 un montant de 7 102 €. Pour le SDIT l'actualisation de la provision, d'un montant global de 72 106 € passe par le résultat, soit un montant de 12 942 € sur l'exercice. Pour l'ERSP la provision d'un montant global de 15 066 € passe par le résultat, soit un montant de 4 355 € sur l'exercice.

En cas de cessation d'activité, la DISS, DDASS et PJJ se sont engagées, par courrier, à régler les congés payés.

Indemnités départ retraite

Les engagements en matière de retraite du personnel définis par la Convention Collective du 15 Mars 1966, soit un mois de salaire pour 10 années d'ancienneté au service de la même entreprise, trois mois de salaire pour 15 années d'ancienneté dans une activité relevant du champ d'application de la présente convention, six mois de salaire pour 25 années d'ancienneté dans une activité relevant du champ d'application de la présente convention, n'ont pas été chiffrés. Ces engagements n'ont pas été comptabilisés.

Selon les indications du décret du 22 octobre 2003 sur la tarification des établissements sanitaires et sociaux « les économies réalisables sur les charges de personnel doivent être employées en priorité au provisionnement adéquat des charges afférentes aux départs à la retraite et au compte épargne temps ».

Une provision a été constituée au cours des exercices antérieurs sur le SDIT et Le Village, en raison de l'absence d'excédent, sur le groupe de charges de personnel par rapport au budget sur ces deux établissements et services, la provision n'a pas été complétée au cours de l'exercice 2006.

Provision ARTT

Le solde de provision RTT de 57 548 € concernant les services TPS et SDIT n'ont pas été repris à ce jour par la DDASS . La DDASS n'a pas informé sous quelle forme se fera la reprise.

Provision SDIT

La provision de 212 213 euros sera utilisée dans les années futures avec autorisation du financeur pour la mise en place du CAARUD . (cf courrier DDASS du 30 janvier 2007.)

Informations complémentaires

Selon le règlement 2004-06, les charges à étaler ne peuvent plus être un élément de l'actif depuis le premier janvier 2005, les frais d'acquisition d'un immeuble par le SDIT sont étalés sur 15 ans, en raison du caractère non significatif du montant restant à amortir au 1^{ier} janvier 2005 (12474 euros), ces frais n'ont pas fait l'objet d'un reclassement en immobilisation corporelle.

La valeur nette des charges à étaler au 31 décembre 2006 est de 11 434 €.

Le temps passé par les Administrateurs et Membres de l' Association , bénévoles, n'a pas été valorisé.

TABLEAUX DES EFFECTIFS EN EQUIVALENT TEMPS PLEIN

Année 2004	Année 2005	Année 2006
125.75	145.77	142.92

MONTANT DES FONDS GERES PAR LE SERVICE TUTELLES AU 31 DECEMBRE 2006

Au titre des Tutelles aux Majeurs Protégés : 684 607 €

Au titre des Tutelles aux Prestations Sociales : 381 166 €

REMUNERATION DES TROIS PLUS HAUTS CADRES DIRIGEANTS

Montant global annuel de salaires et avantages en nature est de : 169 723 euros.

DIF

Globalement le droit acquis au titre du Droit Individuel à la Formation, s'élève à 6 707 heures.

**TABLEAU DE PASSAGE DES COMPTES ADMINISTRATIFS VERS LE COMPTE CONSOLIDATION ASSOCIATION
EXERCICE 2006**

SERVICE	RESULTAT COMPTABLE DU COMPTE ADMINISTRATIF	RETRAITEMENT POUR MISE EN CONFORMITE AVEC Plan comptable 90.01	RESULTAT APRES RETRAITEMENT
TUTELLES	15 117		15 117
PREVENTION SPECIALISEE	709		709
AEMO	103 383		103 383
ERSP	3 523		3 523
CENTRE EDUCATIF LE VILLAGE	-88 887		-88 887
INSERTION	6 056		6 056
ENQUETES SOCIALES	21 940		21 940
SDIT	16 790		16 790
CENTRE EDUCATIF LE HAMEAU	-122 170	104 383 (retraitement provision, déficit 2005)	-17 787
DIRECTION GENERALE	650		650
ASSOCIATION	10 166		10 166
RESULTAT GLOBAL	-32 723	104 383	71 660

**TABLEAU DE PASSAGE DES COMPTES ADMINISTRATIFS VERS LE COMPTE CONSOLIDATION ASSOCIATION
EXERCICE 2006**

SERVICE	RESULTAT COMPTABLE DU COMPTE ADMINISTRATIF	RETRAITEMENT POUR MISE EN CONFORMITE AVEC Plan comptable 90.01	RESULTAT APRES RETRAITEMENT
TUTELLES	15 117		15 117
PREVENTION SPECIALISEE	709		709
AEMO	103 383		103 383
ERSP	3 523		3 523
CENTRE EDUCATIF LE VILLAGE	-88 887	104 383 (retraitement provision, déficit 2005)	15 496
INSERTION	6 056		6 056
ENQUETES SOCIALES	21 940		21 940
SDIT	16 790		16 790
CENTRE EDUCATIF LE HAMEAU	-122 170		-122 170
DIRECTION GENERALE	650		650
ASSOCIATION	10 166		10 166
RESULTAT GLOBAL	-32 723	104 383	71 660

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS 2006

	Montant début Exercice	Acquisitions	Sorties	Montant fin Exercice
Immobilisations Incorporelles	37 082	5 497	2 376	40 203
Immobilisations Corporelles				
- Constructions	2 470 274	4 042	46 081	2 428 235
- Installations Techniques	233 098	26 851	14 584	245 365
- Agencements Aménagements	336 728	90 750	17 850	409 628
- Matériel de Transport	516 111	14 680	80 482	450 309
- Matériel de Bureau et Info.	925 211	99 204	73 625	950 790
- Immobilisations en cours				-
TOTAL	4 518 504	241 024	234 998	4 524 530

Montant fin 2006 par service :

Immobilisations Incorporelles

T.P.S.	8 392
A.E.M.O	5 065
Le Village	10 447
Direction Générale	6 035
Prévention	1 576
ERSP	854
INSERTION	854
SDIT	1 210
CEF	5 770

Immobilisations Corporelles

T.P.S.	292 547
Prévention	205 863
A.E.M.O	438 149
Le Village	2 658 628
Insertion	96 667
Direction Générale	88 977
Enquêtes	
S.D.I.T	382 071
ERSP	28 660
CEF	292 765

Acquisitions par service :

T.P.S.	51339
Prévention	4833
A.E.M.O	28283
Le Village	44864
ESSAI	
Direction Gén.	14093
S.D.I.T	11900
ERSP	1976
CEF	78237

Sorties par service :

T.P.S.	10168
Prévention	8426
A.E.M.O	60622
Le Village	48457
ESSAI	18578
Enquêtes	41843
S.D.I.T.	1244
Direction Génér	32152
CEF	11129

TABLEAU DES AMORTISSEMENTS 2006

	Montant début Exercice	Dotations 2006	Sorties 2006	Montant fin Exercice
Immobilisations Incorporelles	22 140	6 625	2 376	26 389
Immobilisations Corporelles				
- Constructions	892 005	142 188	46 081	988 112
- Installations Techniques	147 840	22 405	10 640	159 605
- Agencements Aménag.	204 272	23 170	16 924	210 518
- Matériel de Transport	392 317	49 615	80 482	361 450
- Matériel de Bureau et Info.	609 061	101 405	61 435	649 031
Totaux	2 267 635	345 408	217 938	2 395 105

PROVISIONS

PROVISIONS REGLEMENTEES :

Provisions réglemenyées reserve de trésorerie

Montant début exercice : 56 000 euros CEF

Montant fin exercice : 56 000 euros CEF

Différence réalisation éléments actif

Montant début exercice : 284 064 euros

Montant fin exercice : 301 933 euros

L'augmentation de 17 869 euros correspond aux plus-values réalisées lors de la cession de différentes immobilisations.(plus particulièrement de véhicules)

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Montant début exercice : 469 190 euros

Montant fin exercice : 601 470 euros

Reprises en 2006 :

- Provision avanant Lux : 2 920
- Provision charges à engager SDIT : 49 866
- Provision dépréciation éléments Actif Immob. Méthadone : 1 351
- Provision salaire secrétariat SDIT : 9 488
- Provision prime précarité AEMO PREV LUX CEF : 14 295
- Provision Cet Prevention AEMO ERSP ES : 18 369

Dotations 2006

- Provision risque prud home LUX CEF: 108 145
- Provision prime précarité AEMO LUX PREV CEF SDIT : 3 333
- Provision CET AEMO PREVENTION SDIT DG CEF : 24 821
- Provision contribution Delalande ES : 31 395
- Provision licenciements CEF : 60 875

Provisions existantes avant 2006

- Provision travaux Prévention Spécialisée en 96 : 1 852
- Provision ARTT : 57 548
- Provision CET : 34 619
- Provision charges à engager SDIT : 10 778
- Provision risque SDIT : 212 213
- Provision médailles du travail Direction Générale : 3000
- Provision indemnités retraite SDIT LUX : 35 408
- Provision fin d'activité ERSP : 15 014
- Provision prime précarité : 1497